

ANNUAIRE
DE
LA NOBLESSE DE FRANCE

ET DES
MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE, .

PUBLIE sous la DIRECTION

DE

M. BOREL. D'HAUTERIVE,

ARCHIVISTE PALEOGRAPHE

1844.

DEUXIEME ANNÉE.

PARIS,

AU BUREAU DE LA REVUE HISTORIQUE

DE LA NOBLESSE

RUE BLEUE, 28.

PRÉCIS HISTORIQUE

DE TOUS LES DUCHÉS FRANÇAIS.



(Pour l'historique du titre ducal, voyez l'ANNUAIRE de 1843, page 109.)

§ Ier. Duchés-pairies féodaux sans date de création.

Sous les premiers Capétiens, il n'y avait en France que six ducs. Trois étaient pairs ecclésiastiques : l'archevêque duc de REIMS, l'évêque duc de LAON, et l'évêque duc de LANGRES. Leurs pairies ducaltes et celle de l'archevêque de Paris, créé duc de SAINT-CLOUD en 1674, étant attachées à l'épiscopat lui-même, ne furent point sujettes à s'éteindre par déshérence ; elles ont subsisté jusqu'en 1789¹. Les trois autres ducs étaient revêtus des pairies laïques de BOURGOGNE, de NORMANDIE et de GUYENNE, qui, réunies à la couronne de France en 1204, 1361 et 1370, n'en furent détachées depuis qu'en faveur de princes du sang, à cause de l'importance de ces grands fiefs.

1. BOURGOGNE. - Le roi Robert donna vers l'an 1001 ce duché en apanage à son fils puîné, qui commença la première race des ducs de Bourgogne, éteinte en 1361. Leur pairie ducal, réunie à la couronne, en fut distraite de nouveau deux ans après, par le roi Jean, en faveur de Philippe-Ie-Hardi, son quatrième fils, qui forma la se-

¹ On pourrait ajouter à ces ducs ecclésiastiques l'archevêque duc de CAMBRAI, dont le duché, créé par l'empereur Maximilien en 1510, est devenu français par la réunion du Cambrésis à la Couronne, en vertu du traité de paix de Nimègue de 1678.

conde maison de Bourgogne, dont le dernier rejeton mâle, Charles-le-Téméraire, mourut en 1477 sous les murs de Nancy. Le dauphin, petit-fils de Louis XIV, et l'aîné des petits-fils de Louis XV, ont porté depuis le titre de duc de Bourgogne.

2. NORMANDIE. - Philippe-Auguste confisqua sur Jean-sans-Terre, en 1204, le duché de Normandie, que la maison royale d'Angleterre possédait depuis Guillaume-le-Conquérant. Philippe de Valois le donna ; le 17 février 1331, à son fils aîné, Jean-le-Bon, qui, devenu roi, le transmit à son tour au dauphin, depuis Charles V. Au mois d'octobre 1465, Louis XI en fit un apanage pour son frère ; qui l'échangea contre celui de Guyenne en 1469.

3. GUYENNE. - Éléonore, fille et héritière de Guillaume X, de la race des anciens ducs de Guyenne, épousa le roi Louis-le-Jeune en 1137 ; ayant été répudiée par ce prince, elle se remaria à Henri II, roi d'Angleterre, et lui apporta en dot le duché de Guyenne, dont la possession fut une cause de guerres continuelles. Enfin Charles V ; dit le Sage ; le confisqua par arrêt du 14 mai 1370, et le réunit à la couronne. Charles VI le donna en apanage à Charles, puis à Louis de France, ses fils, morts sans postérité ; et Louis XI le détacha de nouveau, le 29 avril 1469, pour son frère Charles de France, duc de Guyenne, qui mourut sans alliance en 1472.

§ II. Duchés créés en faveur de princes du sang.

Le titre de duc fut réservé en France aux possesseurs des duchés-pairies féodaux qui précèdent jusqu'au règne de Philippe-le-Bel. Ce prince, et à son exemple ses successeurs érigèrent en nouveaux duchés-pairies des fiefs donnés comme apanages à des rejetons de la maison royale.

1. BRETAGNE, duché-pairie, enregistré 1297-1532. - Philippe-le-Bel, au mois de septembre 1297, érigea la Bretagne en duché-pairie pour Jean, petit-fils de Pierre de Dreux, dit Mauclerc, de la maison des comtes de Bretagne issus de Louis-le-Gros, roi de France. Le mariage de Charles VIII et celui de Louis XII avec Anne de Bretagne réunirent à la couronne ce fief, qui y fut définitivement incorporé par déclaration de 1532. Deux fils de François Ier et les deux frères aînés de Louis XV,

morts en bas âge, ont seuls porté depuis le titre de ducs de Bretagne.

2. BOURBON, duché-pairie enregistré 1327. - La baronnie de Bourbon fut érigée en duché-pairie le 27 décembre 1327, pour Louis, comte de Clermont, fils aîné de Robert de France et petit-fils de saint Louis². Ce duché fut confisqué par François Ier sur le connétable de Bourbon, dernier rejeton de sa branche, mort en 1527. Il a servi depuis d'apanage et de douaire à plusieurs princes et princesses de France. Enfin par échange contre le duché d'Albret, il passa dans la branche de Bourbon-Condé en 1651.

3. ORLEANS, duché-pairie enregistré 1344. - Philippe de Valois l'érigea le 16 avril 1344 en faveur de son fils puîné Philippe, mort sans postérité en 1375. Ce duché fut ensuite donné en apanage : 1° à Louis de France, frère puîné de Charles VI et aïeul de Louis XII, qui le réunit à la couronne en 1498 ; 2° le 12 juin 1540 à Charles de France, troisième fils de François Ier, mort sans alliance en 1545 ; 3° en 1626 à Gaston, frère de Louis XIII, mort sans postérité mâle en 1660 ; 4° à Philippe, frère de Louis XIV, et auteur de la *branche actuelle d'Orléans*.

4. BERRY, duché-pairie enregistré 1360. - Érigé pour Jean de France, troisième fils de Jean-le-Bon et oncle de Charles VI, mort en 1416 ; il fut ensuite donné en apanage à plusieurs fils puînés de France.

5. ANJOU, duché-pairie enregistré 1360. - Le comté-pairie d'Anjou fut érigé en duché par Jean-le-Bon, en 1360, pour son second fils Louis, aïeul de René d'Anjou, roi de Naples, mort en 1580 sans postérité mâle. François Ier le donna à sa mère ; puis il devint l'apanage, comme duché non-pairie, du duc d'Alençon, frère de Charles IX. Depuis cette époque plusieurs princes de la maison de France ont porté le titre de duc d'Anjou, mais sans posséder ce duché en propriété.

6. AUVERGNE, duché-pairie enregistré 1360-1416. - Même érection que la précédente pour Jean de France, qui donna ce duché-pairie en dot à sa fille Marie, femme

² Le nom de Bourbon passa à tous les descendants de Louis comte de Clermont ; et, par l'avènement de Henri IV au trône, il devint le nom de la maison royale de France.

- DUCHÉS FRANÇAIS -

de Jean de Bourbon, comte de Clermont. Après être resté dans la maison de Bourbon jusqu'à la mort du connétable en 1527, il fut, avec les duchés de Berry, de Nemours et d'Angoulême, donné par François Ier à Louise de Savoie.

7. TOURAINE, duché-pairie enregistré 1360. - Il fut érigé pour Philippe-le-Hardi, frère puîné de Charles V, qui l'échangea contre le duché de Bourgogne. Il fut donné ensuite : 1° en 1363, à Louis, duc d'Anjou, qui le rendit au roi ; 2° en 1386, à Louis de France, frère de Charles VI, qui l'échangea contre le duché d'Orléans ; 3° en 1401, à Jean de France, fils puîné de Charles VI ; 4° en 1416, à Charles de France, depuis Charles VII ; 5° à Louis III d'Anjou, roi de Sicile. Enfin il fut assigné comme douaire, en 1528, à Louise de Savoie, mère de François Ier ; en 1547, à Éléonore d'Autriche, veuve de ce roi, et en 1558 à Marie Stuart, veuve de François II.

8. CHATEAU-THIERRY, duché-pairie enregistré 1400. - Charles VI l'érigea pour son frère, Louis, duc d'Orléans, mort en 1407. Charles IX le rétablit en 1566 pour François, duc d'Alençon, son frère puîné, mort en 1584.

9. NEMOURS, duché-pairie enregistré 1404. - Il fut érigé pour son cousin Charles III, roi de Navarre, dernier rejeton de la branche des comtes d'Évreux, mort en 1424. Il fut donné en 1672 à Philippe, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, auteur de la *branche actuelle d'Orléans*.

10. VALOIS, duché-pairie enregistré 1406. - Charles VI l'érigea pour son frère Louis, duc d'Orléans ; il fut rétabli en 1498 pour le comte d'Angoulême, depuis François Ier, et fut donné en accroissement d'apanage à Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, puis à Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV.

11. ALENÇON, duché-pairie enregistré 1414. - Il fut créé en 1414 pour Pierre de Valois, dont la branche, issue d'un frère de Philippe VI, s'éteignit en 1524. François de Valois, frère puîné de Charles IX, le reçut en apanage. Enfin Louis XIV le rétablit en 1710 pour son petit-fils, déjà duc de Berry, mort en 1714.

- DUCHÉS FRANÇAIS -

12. ANGOULEME, duché-pairie enregistré 1514-1531. - Louise de Savoie, mère de François Ier, le reçut en douaire de son fils.

13. VENDOME, duché-pairie enregistré 1514-1589. - Il fut érigé pour Charles de Bourbon, aïeul de Henri IV, dont l'avènement au trône réunit ce duché à la couronne.

14. Châtelleraut, duché-pairie enregistré 1514-1545. Érigé au mois de février 1514 pour François de Bourbon-Montpensier, et confisqué sur le connétable de Bourbon en 1527, il fut donné à Charles de France, troisième fils de François Ier, mort sans alliance en 1545.

15. ESTOUTEVILLE, duché-pairie enregistré 1534-1694. - Il fut créé pour Adrienne d'Estouteville, dernier rejeton de la maison de ce nom, et pour son mari, François de Bourbon, comte de Saint-Paul. Leur fille et héritière, Marie de Bourbon, le porta dans la maison de Longueville, éteinte en 1694, d'où la terre sans le duché a passé en 1707 dans la maison de Matignon, branche ducale de Valentinois.

16. MONTPENSIER, duché-pairie enregistré 1538. - François Ier le créa, au mois de février 1538, pour Louis de Bourbon, prince de La Roche-sur-Yon, dont l'arrière-petite-fille épousa Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Mademoiselle de Montpensier, née de cette union, légua le duché à son cousin germain le duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

17. BEAUMONT-AU-MAINE, duché-pairie enregistré 1543-1589. Il fut érigé pour Françoise d'Alençon, mère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et aïeule de Henri IV, dont l'avènement au trône réunit ce duché à la couronne.

18. BEAUPREAU, duché enregistré 1562-1565. - Le marquisat de Beaupréau fut érigé en duché non-pairie par Charles IX pour Charles de Bourbon, prince de La Roche-sur-Yon, mort sans postérité mâle en 1565.

19. ENGHEN, duché-pairie non enregistré 1566-1569. - Il fut créé pour Louis de Bourbon, prince de Condé, qui mourut le 13 mars 1569 sans l'avoir fait enregistrer. Louis XIV, par lettres patentes de septembre 1689, cr-

- DUCHÉS FRANÇAIS -

donna que le duché-pairie de Montmorency, possédé par la maison de Condé, prendrait le nom d'Enghien.

20. GRAVILLE, duché-pairie non-enregistré 1567-1590. Charles IX le créa pour Charles, cardinal de Bourbon.

21. MONTARGIS, duché non-enregistré 1570-1575. - Renée de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne et veuve d'Hercule d'Este, obtint l'érection de la seigneurie de Montargis en duché, comme dédommagement de ses droits sur la Bretagne du chef de sa mère.

22. SAINT-FARGEAU, duché-pairie enregistré 1575-1608. Il fut érigé en faveur de François de Bourbon, duc de Montpensier, et s'éteignit avec sa postérité mâle en 1808.

23. CHATEAUROUX, duché-pairie enregistré 1616. - Sa création eut lieu en faveur de Henri de Bourbon, prince de Condé, déjà duc de Bourbonnais, d'Enghien, etc.

24. CHARTRES, duché-pairie enregistré 1661. - Louis XIV le donna, avec les duchés d'Orléans et de Valois, à son frère, Philippe, auteur de la *branche actuelle d'Orléans*.

25. GUISE, duché-pairie enregistré 1704. - Ce duché-pairie, qui avait appartenu à une branche éteinte de la maison de Lorraine, fut rétabli en 1704 pour Henri de Bourbon, prince de Condé, déjà duc de Bourbonnais, de Châteauroux, etc.

§ III. Duchés créés en faveur de branches naturelles ou légitimées de France.

1. LONGUEVILLE, duché enregistré 1505-1694. - Jean, comte de Dunois et de Longueville, connu sous le nom de Dunois, était frère naturel de Charles d'Orléans, père de Louis XII, et de Jean d'Orléans, aïeul de François Ier. Il eut pour petit-fils Louis de Longueville, qui fut créé duc et pair en 1503 et forma la branche des ducs de Longueville éteinte en 1694.

2. CHATELLERAULT, duché enregistré 1563-1582. - Diane de France, fille légitimée de Henri II, veuve de François de Montmorency, reçut de Charles IX le duché de Châtellerault, dont la maison anglaise d'Hamilton se

- DUCHÉS FRANÇAIS -

trouvait déjà en possession. Henri III, en vue de ce conflit sans doute, donna le duché d'Angoulême à Diane de France en échange de Châtellerault.

3. ANGOULEME, duché enregistré 1582-1619. - Diane de France le reçut en échange de celui de Châtellerault (voyez ci-dessus) et mourut en 1619.

4. BEAUFORT, duché-pairie enregistré 1597. - Henri IV l'érigea pour Gabrielle d'Estrées et César, Monsieur, son fils naturel, créé duc de Vendôme l'année suivante. Le duché de Beaufort devint l'apanage de François de Vendôme, second fils de César, qui figura dans les guerres de la Fronde et mourut en 1669 sans postérité.

5. VENDÔME, duché-pairie enregistré 1598. - Henri IV le créa pour César, *Monsieur*, qui a formé la maison des ducs de Vendôme éteinte en 1727.

6. FRONSAC, duché-pairie enregistré 1608-1631. - Il fut érigé pour François d'Orléans, comte de Saint-Paul, fils puîné de Léonor, duc de Longueville, et s'éteignit en sa personne le 7 octobre 1731.

7. ANGOULEME, duché enregistré 1619-1653. - Louis XIII rétablit ce duché en faveur de Charles, bâtard de Valois, comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, dont la postérité mâle s'éteignit en 1651 ; mais dont la veuve, Françoise de Nargonne, duchesse d'Angoulême, vécut jusqu'en 1713. Dans sa vieillesse elle se plaisait à dire mon *beau-père* en parlant du roi Charles IX.

8. VERNEUIL, duché-pairie enregistré 1652-1682. - Louis XIV l'érigea pour Henri de Bourbon, fils légitimé de Henri IV et d'Henriette d'Entragues, marquise de Verneuil, mort sans postérité le 28 mars 1682.

9. COULOMMIERS, duché-pairie non enregistré 1656-1663. - Henri d'Orléans, duc de Longueville, obtint l'érection de la terre de Coulommiers en duché vers 1656, et mourut en 1663 sans avoir fait enregistrer ses lettres patentes.

10. LA VALLIERE, duché-pairie enregistré 1667. - Louis XIV le créa pour madame de La Vallière et pour Marie-Anne légitimée de France, sa fille naturelle, mariée au prince de Conti.

11. AUMALE, duché-pairie enregistré 1695. - Ce duché, créé d'abord en 1547 pour un cadet de Lorraine et éteint en 1631, fut rétabli en 1695 pour le duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV.

12. PENTHIEVRE, duché-pairie enregistré 1695. - Le comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV, ayant acheté le comté de Penthièvre, obtint son érection en duché au mois de septembre 1695. La terre passa par alliance à la maison d'Orléans.

13. RAMBOUILLET, duché-pairie enregistré 1711. - Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, prince légitimé de France, fils de Louis XIV, ayant acheté le marquisat de Rambouillet, qui avait appartenu à la maison d'Angennes, obtint son érection en duché-pairie. Le prince de Lamballe, son petit-fils mourut en 1768 sans laisser de postérité de Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, sa femme, qui fut massacrée en 1792.

§ IV. Duchés créés en faveur de maisons étrangères, ou de familles nobles de France, éteints avant 1789.

Les ducs étaient créés par lettres patentes qui devaient être enregistrées au parlement. Jusqu'à l'accomplissement de cette formalité, leur titre n'était pas légalement reconnu ; il restait simple concession royale, et s'éteignait avec le bénéficiaire au lieu de se transmettre à sa postérité. Il y avait trois classes distinctes de personnes revêtues de la dignité ducale :

1° Les ducs-pairs, dont les lettres patentes avaient été enregistrées, et qui jouissaient héréditairement de tous les privilèges affectés à leur titre ;

2° Les ducs-non-pairs, qui avaient aussi rempli la formalité de l'enregistrement et qui jouissaient des mêmes honneurs que les pairs, sauf le droit de siéger au parlement ;

3° Les ducs-pairs ou non-pairs qui n'avaient point fait vérifier leurs lettres patentes, ou qui n'avaient que de simples brevets de duc, et dont la dignité n'était pas transmissible à leur descendance.

- DUCHÉS FRANÇAIS -

1. BAR (maison de Bar), duché 1354-1414³.
2. TOURAIN (Douglas), duché-pairie 1424.
3. NEMOURS (Armagnac), duché-pairie 1461-1504.
4. VALENTINOIS (Borgia), duché 1498-1507.
5. NEMOURS (Foix), duché-pairie 1507-1512.
6. NEMOURS (Médicis), duché 1515-1524.
7. ROANNAIS (Gouffier), duché-pairie non enregistré 1519-1519.
8. GUISE (Lorraine), duché-pairie 1527-1675.
9. NEMOURS (Savoie), duché-pairie 1528-1659.
10. CHARTRES (Este-Ferrare), duché 1528-1597.
11. ESTOUTEVILLE, duché 1534-1694.
12. ÉTAMPES (Brosse), duché 1534-1565.
13. NEVERS (Clèves), duché-pairie 1538-1564.
14. CHEVREUSE (Brosse), duché 1545-1555.
15. AUMALE (Lorraine), duché-pairie 1547-1631.
16. VALENTINOIS (Poitiers), duché 1548-1566.
17. ALBRET (Albret-Navarre), duché non enregistré 1550-1555.
18. MONTMORENCY (branche cadette), duché-pairie 1551-1632.
19. CHEVREUSE (Lorraine), duché 1555-1574.
20. ROANNAIS (Gouffier), duché 1566-1667.
21. NEVERS (Gonzague), duché-pairie 1566-1708.
22. PENTHIEVRE (Luxembourg), duché-pairie 1569-1569.
23. MERCOEUR (Lorraine-Vaudemont), duché-pairie 1569, enregistré 1576-1602.
24. CLERMONT-TONNERRE, duché-pairie non enregistré 1571-1573.
25. MAYENNE (Lorraine), duché-pairie 1573-1621.
26. RETHÉLOIS (Gonzague), duché-pairie 1573, enregistré 1581-1708.
27. VENTADOUR (Lévis), duché 1578, pairie 1589-1717.
28. LOUDUN (Rohan), duché 1579-1603.
29. JOYEUSE, duché-pairie 1581-1675.
30. ÉPERNON (Nogaret de la Valette), duché-pairie 1581-1661.
31. PINEY-LUXEMBOURG (Luxembourg), duché-pairie 1581-1616.
32. RETZ (Gondi), duché-pairie 1581-1659.

³ La première date est celle de la création ; la dernière, celle de l'extinction. Nous ferons suivre cette liste d'une notice sur chacun de ces duchés.

- DUCHÉS FRANÇAIS -

33. BRIENNE (Luxembourg), duché-pairie non enregistré 1587-1605.
34. HALWIN (Halwin), duché-pairie 1587-1598.
35. BIRON (Gontaut), duché-pairie 1598-1602.
36. AIGUILLON (Lorraine), duché-pairie 1599-1621.
37. BOURNONVILLE, duché-pairie non enregistré 1600-1693.
38. ROHAN (Rohan), duché-pairie 1603-1638.
39. DAMVILLE (Montmorency), duché-pairie 1610-1632.
40. HALWIN (Nogaret de Foix), duché-pairie 1611-1620.
41. LESDIGUIERES (Bonne), duché-pairie 1611, enregistré 1619-1712.
42. GRANCEY (Hautemer), duché-pairie non enregistré 1611-1613.
43. CHEVREUSE (Lorraine), duché-pairie 1612, enregistré 1627-1657.
44. ROANNAIS (Gouffier), duché-pairie non enregistré 1612-1642.
45. BELLEGARDE (Saint-Lary), duché-pairie 1619-1646.
46. PINEY-LUXEMBOURG (Albert), duché-pairie 1620-1661.
47. HALWIN (Schomberg), duché-pairie 1620-1656.
48. CHAULNES (Albert), duché-pairie 1621-1699.
49. LA ROCHE-GUYON (Silly), duché-pairie non enregistré 1621-1628.
50. LA VALETTE (Nogaret), duché-pairie 1622, enregistré 1631-1661.
51. LA ROCHEFOUCAULD, duché-pairie 1622, enregistré 1637-1762.
52. PONT-DE-VAUX (Gorrevod), duché 1623-1689.
53. FRONTENAY (Rohan-Soubise), duché-pairie non enregistré 1626-1640.
54. AUMALE (Savoie), duché-pairie non enregistré 1631-1652.
55. RETZ (Gondi), duché-pairie 1634-1676.
56. FRONSAC (Du Plessis-Vignerot), duché-pairie 1634.
57. PUYLAURENS (de l'Age), duché-pairie 1634-1635.
58. SAINT-SIMON (Rouvroy), duché-pairie 1635-1755.
59. LA FORCE (Caumont), duché-pairie 1637-1755.
60. AIGUILLON (Vignerot), duché-pairie 1638-1704.
61. VALENTINOIS (Grimaldi-Monaco), duché-pairie 1642-1715.

- DUCHÉS FRANÇAIS -

62. CARDONNE (La Mothe-Houdancourt), duché-pairie non enregistré 1642-1657.
63. LA ROCHE-GUYON (Plessis-Liancourt), duché-pairie 1643, enregistré 1663-1674.
64. ESTREES (Estrées), duché-pairie 1648, enregistré 1563-1737.
65. Damville (Lévis), duché-pairie enregistré 1648-1661.
66. COLIGNY (Coligny), duché-pairie non enregistré 1648-1649.
67. VILLEMOR (Séguier), duché-pairie non enregistré 1650-1672.
68. NOIRMOUTIER (La Trémoille), duché-pairie non enregistré 1650-1672.
69. VITRY (L'Hôpital), duché-pairie non enregistré 1650-1679.
70. LA VIEUVILLE, duché-pairie non enregistré 1650-1689.
71. LAVEDAN (Montault-Bénac), duché-pairie non enregistré 1650-1654.
72. ARPAJON, duché-pairie non enregistré 1650-1679.
73. ROSNAY (L'Hôpital), duché-pairie non enregistré 1651-1660.
74. ROQUELAURE, duché-pairie non enregistré 1652-1683.
75. BETHUNE-ORVAL (Béthune), duché-pairie non enregistré 1652-1668.
76. NEVERS (Mazarini), duché-pairie non enregistré 1660-1675.
77. RANDAN (Foix-Candalé), duché-pairie 1661, enregistré 1663-1714.
78. CARIGNAN (Savoie), duché 1662-1673.
79. LA MEILLERAIE (La Porte), duché-pairie 1663-1738.
80. RETHEL-MAZARIN (La Porte-Mazarini), duché-pairie 1663-1738.
81. CREQUY-POIX (Créquy), duché-pairie 1663-1711.
82. COISLIN (Cambout), duché-pairie 1663-1732.
83. MONTAUSIER (Sainte-Maure), duché-pairie 1664, enregistré 1665-1690.
84. CHOISEUL, duché-pairie 1665-1705.
85. LA FERTE-SENNETERRE (Senneterre), duché-pairie 1665-1703.
86. ROANNAIS (Aubusson), duché 1667, pairie 1716-1725.

- DUCHÉS FRANÇAIS -

87. LA VALLIERE (La Baume Le Blanc), duché-pairie 1667-1723.
88. LE LUDE (Daillon), duché-pairie non enregistré 1675-1685.
89. NEVERS (Mazarini), duché-pairie non enregistré 1676-1707.
90. LA ROCHE-GUYON (La Rochefoucauld), duché 1679-1731.
91. ROQUELAURE, duché-pairie non enregistré 1683-1731.
92. BEAUFORT (Montmorency), duché 1688.
93. HUMIERES (Crévant), duché 1690-1751.
94. QUINTIN-LORGES (Durfort), duché 1691-1775.
95. LAUZUN (Caumont), duché 1692-1723.
96. BOUFFLERS, duché 1695, pairie 1708-1751.
97. CHATILLON-SUR-LOING (Montmorency), duché 1696.
98. VILLARS, duché 1705, pairie 1709-1770,
99. ROYAN-NOIRMOUTIER (La Trémoille), duché 1707-1733.
100. CHAULNES (Albert), duché-pairie 1711-1787.
101. ANTIN (Pardaillan), duché-pairie 1711-1757.
102. JOYEUSE (Melun-Épinoy), duché-pairie 1714-1724.
103. HOSTUN, duché 1712, pairie 1715-1755.
104. LEVIS, duché-pairie 1723-1734.
105. LA VALLIERE (Leblanc de La Baume), duché-pairie 1723-1782.
106. CHATILLON, duché-pairie 1736-1762.
107. GISORS-BELLE-ISLE (Fouquet), duché 1742, pairie 1748-1761.
108. CHATEAUROUX (Mailly-Nesle), duché 1742-1744.
109. CHOISEUL-STAINVILLE (Choiseul), duché-pairie 1758-1779.

1. La maison de Bar avait pour auteur Louis, comte de Montbelliard, qui reçut le comté de Bar, en 1027, de Frédéric II, duc de Lorraine, dont il était gendre. Robert, comte de Bar, fut créé duc par Jean-le-Bon, roi de France, vers 1357. Édouard, duc de Bar, fils de Robert, fut tué à la bataille d'Azincourt ; et son frère puîné Louis, cardinal et duc de Bar, dernier rejeton de sa maison, mort en 1430, laissa ce duché à leur petit-neveu René d'Anjou, roi de Sicile. Yolande, fille de René, le porta en dot à Ferry de Lorraine, dont la maison le pos-

séda jusqu'en 1737. Il fut alors donné à Stanislas Leczinsky par le traité de Vienne, et fut réuni à la couronne de France après la mort de ce prince en 1766.

2. Charles VII donna le duché-pairie de Touraine, dont il avait été apanagé avant d'être dauphin, à Archambaud, comte de Douglas, qui mourut quelques mois après. Ce seigneur était de la maison écossaise de Douglas, dont il existe encore plusieurs branches en Angleterre. Ses enfants n'ayant pas réclamé son héritage ducal, la Touraine fut donnée à Louis III d'Anjou, roi de Sicile.

3. Bernard d'Armagnac, comte de Pardiac, était issu de l'ancienne maison d'Armagnac, qui avait pour auteur Sanche Mittara, duc de Gascogne, et dont un rejeton a formé la maison de Montesquiou-Fezensac. Bernard reçut le duché-pairie de Nemours, en considération de son mariage avec Éléonore de Bourbon, de la branche des comtes de la Marche. Jacques, leur fils, vit tous ses biens confisqués par Louis XI et fut lui-même décapité en 1477. Charles VIII rendit, en 1484, le duché-pairie de Nemours aux deux enfants de Jacques, dont Jean, l'aîné, mourut en 1499, et Louis fut tué à la bataille de Cerignolles le 28 avril 1503. Ils ne laissent ni l'un ni l'autre de postérité.

4. César Borgia, fils naturel du pape Alexandre VI, créé duc de Valentinois, mourut en 1507, ne laissant qu'une fille, mariée : 1° au sire de La Trémoille ; 2° à Philippe de Bourbon-Busset.

5. Gaston de Foix, né en 1489, créé duc de Nemours et pair de France à l'âge de dix-huit ans, mourut sans alliance en 1512, à la bataille de Ravenne, où il remporta la victoire. Il était de la maison des sires de Grailly, au pays de Gex, et avait pour trisaïeul Archambaud de Grailly, captal de Buch, qui, par son mariage avec Isabelle de Foix, hérita du comté de ce nom et forma la seconde maison de Foix, éteinte en 1714 dans la personne de Henri de Foix, duc de Randan. Le P. Anselme donne la généalogie de la maison de Grailly depuis Jean de Grailly, vivant en 1260.

6. François Ier fit don du duché-pairie de Nemours à Julien de Médicis et à Philiberte de Savoie, sa femme, qui moururent sans postérité.

7. La maison Gouffier était originaire du Poitou, et non pas issue des comtes de Melun, comme le dit sans fondement Haudicquer de Blancourt. Sa généalogie est rapportée dans le P. Anselme depuis Jean Gouffier, écuyer, vivant en l'année 1341. Artus Gouffier, grand-maître de France, obtint l'érection de la baronnie de Roanne en duché-pairie le 3 avril 1519 ; mais il mourut le mois suivant sans en avoir fait enregistrer les lettres patentes. Le duché fut rétabli, pour Claude son fils, en 1566, et de nouveau érigé en pairie pour son arrière-petit-fils Louis, par lettres patentes qui ne furent pas enregistrées. Charlotte Gouffier, petite-fille de Louis, mort en 1642, et dernier rejeton de sa maison, épousa François d'Aubusson, comte de La Feuillade, depuis maréchal de France, qui obtint une nouvelle érection du Roannais en duché au mois d'avril 1667, et en pairie par lettres patentes de la même époque, dont leur fils, Louis-François d'Aubusson, obtint l'enregistrement en 1716. Ce dernier mourut en 1725 sans postérité. La branche des marquis d'Aubusson existe encore, mais, à la mort de ses deux représentants actuels, elle s'éteindra dans la ligne masculine.

8. Le duché de Guise donna son nom à la branche aînée de la maison de Lorraine, éteinte en 1675 (*voyez l'ANNUAIRE de 1843, page 170*).

9. François Ier ayant retiré le duché de Nemours des mains de sa mère, Louise de Savoie, le donna à Philippe de Savoie et à Charlotte d'Orléans-Longueville, sa femme, en 1528. Cette branche ducale de Nemours, cadette de la maison souveraine de Savoie, resta au service de France, et son dernier rejeton, Charles-Amédée, blessé au combat du faubourg Saint-Antoine, fut tué en duel par le duc de Beaufort en 1659.

10. François Ier céda le duché de Chartres à Hercule d'Este et à sa femme, Renée de France, fille de Louis XII. Leur fils Alphonse étant mort sans enfants en 1597, la branche cadette hérita des duchés de Ferrare et de Modène, mais sans recueillir celui de Chartres.

11. La maison d'Estouteville, de la province de Normandie, était connue depuis Robert d'Estouteville, qui suivit Guillaume-le-Conquérant en Angleterre. Elle a donné des grands-boutillers et un grand-maître des ar-

balétriers de France. (Pour l'érection du duché, *voyez* plus haut section II, n° 15.)

12. La maison de Brosse, originaire du Berry, était connue depuis Roger de Brosse, qui se croisa en 1248. Elle a donné un maréchal de France. Jean, vicomte de Brosse, dernier rejeton de sa maison, épousa Anne de Pisseleu et obtint de François Ier l'érection du comté d'Étampes en duché non-pairie. Il mourut sans enfants en 1564.

13. François de Clèves, dont l'aïeul Engilbert avait hérité du comté de Nevers du chef de sa mère Élisabeth de Bourgogne, cousine de Charles-le-Téméraire, épousa, en 1538, Marguerite de Bourbon, fille du duc de Vendôme, et obtint de François Ier, en considération de cette alliance, l'érection du comté de Nevers en pairie. Ses deux fils, François et Jacques de Clèves, moururent sans postérité en 1561 et 1564.

14. La baronnie de Chevreuse fut érigée en duché pour Jean d'Étampes et Anne de Pisseleu (*voyez* n° 12).

15. La branche des ducs d'Aumale, cadette de la maison de Lorraine, s'éteignit en 1631, à la seconde génération (*voyez*, pour le précis historique de la maison de Lorraine, l'ANNUAIRE de 1843, page 170).

16. La maison de Poitiers était une des plus puissantes du Dauphiné. Elle forma deux branches principales : celle des comtes de Valentinois, qui s'éteignit en 1419, et celle des seigneurs de Saint-Vallier, dont était issue Diane de Poitiers, créée duchesse de Valentinois par François Ier.

17. La maison d'Albret a pris son nom d'un bourg situé dans les Landes ; sa filiation remonte à Amanien, sire d'Albret, vivant en 1210. Jean, sire d'Albret, épousa Catherine de Foix, reine de Navarre ; leur fils Henri, qui obtint l'érection d'Albret en duché, ne laissa qu'une fille, Jeanne d'Albret, mère de Henri IV.

18. Le roi Henri II érigea la baronnie de Montmorency en duché-pairie pour le connétable Anne de Montmorency. Le dernier rejeton de cette branche fut Henri, maréchal de France, petit-fils du connétable, décapité à Toulouse en 1632.

19. Le cardinal Charles de Lorraine, fils de Claude, duc de Guise, fut créé duc de Chevreuse par Henri II. Il mourut en 1574.

20. (*Voyez n° 7.*)

21. Henriette de Clèves, héritière de sa branche (*voyez n° 14*), épousa Louis de Gonzague, duc de Mantoue, et fit confirmer, en 1566, à son mari, la possession du duché-pairie de Nevers, qu'elle lui avait apporté en dot. Leur postérité s'éteignit en 1708.

22. Le comté de Penthièvre, possédé par la maison de Brosse (*voyez n° 12*), passa dans celle de Luxembourg par le mariage de Charlotte de Brosse avec François de Luxembourg, petit-neveu du connétable de Saint-Paul. Il fut érigé en duché-pairie pour Sébastien, fils de François, en 1569, et s'éteignit la même année par sa mort. La maison de Luxembourg a donné quatre empereurs à l'Allemagne.

23. Nicolas de Lorraine, fils puîné d'Antoine de Lorraine et neveu de Claude, premier duc de Guise (*voyez l'ANNUAIRE de 1843*), fut créé duc de Mercœur et pair de France en 1576 ; son fils Philippe-Emmanuel mourut sans enfants en 1602.

24. (*Voyez, pour le précis historique de la maison de Clermont-Tonnerre, l'ANNUAIRE de 1843, page 145.*)

25. Charles de Lorraine, fils puîné de François de Lorraine et petit-fils de Claude, duc de Guise, fut créé duc de Mayenne et pair de France par Charles IX. Son fils Henri fut tué au siège de Montauban en 1621 et ne laissa pas de postérité.

26. Le duché-pairie de Réthelois fut érigé pour Louis de Gonzague et réuni à celui de Nevers, qu'il possédait déjà (*voyez n° 21*).

27. La branche ducale de Ventadour, de la maison de Lévis, s'éteignit en 1717. Cette maison a pris son nom de la terre de Lévis, en Hurepoix, à dix lieues de Paris. Sa généalogie remonte à Philippe de Lévis, chevalier, vivant en 1200.

28. Françoise de Rohan reçut la châellenie de Loudun, et obtint son érection en duché-pairie pour en jouir sa vie durant. Elle était issue de la branche des seigneurs

de Frontenay, devenue ducale en 1603, et avait pour neveu Henri, premier duc de Rohan, en 1603.

29. La maison de Joyeuse descendait, dit-on, des anciens seigneurs de Châteauneuf-Randon ; la branche ducale s'éteignit en 1592, et le duché de Joyeuse passa à Charles de Lorraine, duc de Guise, par son mariage avec Henriette-Catherine, fille de Henri de Joyeuse, maréchal de France.

30. Jacques de Nogaret fut anobli par Charles V en 1372. Sa descendance a formé plusieurs branches : celle des ducs d'Épernon, l'aînée, s'est éteinte à la huitième génération, en 1661, avec Bernard de Nogaret, fils puîné de Jean-Louis, créé duc d'Épernon par Henri IV.

31. La branche ducale de Piney-Luxembourg, de la maison impériale (*voyez* n° 22), s'éteignit à la seconde génération par la mort de Henri, duc de Piney-Luxembourg, en 1616. Sa fille Marguerite-Charlotte porta ce duché-pairie à la maison d'Albert.

32. La maison de Gondi, originaire de Florence, s'établit en France au XVI^e siècle avec Antoine de Gondi, dont le fils Albert fut créé duc et pair et maréchal de France. Cette première branche ducale s'éteignit en 1659.

33. Charles de Luxembourg, comte de Brienne, mourut en 1605, sans avoir pu obtenir du parlement l'enregistrement des lettres patentes qui érigeaient son comté en duché-pairie. Il était neveu de François de Luxembourg, créé duc de Piney (*voyez* n° 31).

34. La maison Halwin était originaire de la ville de ce nom, située en Flandre entre Menin et Comines ; sa filiation, littéralement établie depuis la fin du XIII^e siècle. Charles d'Halwin, seigneur de Piennes, créé duc et pair, mourut en 1598 sans enfants mâles. Sa maison s'éteignit au siècle suivant.

35. (Pour la maison de Gontaut-Biron, *voyez* l'ANNUAIRE de 1843, page 281.)

36. Henri de Lorraine, fils de Charles, duc de Mayenne, fut créé duc d'Aiguillon et pair de France en 1599 ; il mourut sans enfants en 1621.

37. La maison de Bournonville était, dit-on, une branche cadette des anciens comtes de Guines. Sa filiation, littéralement prouvée, remonte à Gérard de Bournonville, vivant en 1035. Alexandre de Bournonville, comte de Hénin, fut créé duc et pair par lettres patentes de l'an 1600, et mourut en 1650. Ambroise, son fils, obtint deux ans après de nouvelles lettres patentes confirmatives des premières, mais elles ne furent pas enregistrées, et le duché-pairie s'éteignit par sa mort en 1693.

38. Henri, vicomte de Rohan, créé duc et pair, mourut en 1638 ; sa fille unique épousa Henri Chabot (*voyez l'ANNUAIRE de 1843, page 199*).

39. Ce duché-pairie fut créé en faveur de la branche déjà ducale de Montmorency, éteinte en 1632.

40. Henri de Nogaret, fils aîné du duc d'Épernon, obtint une nouvelle érection, sous le nom de Candale, du duché-pairie d'Halwin, dont il avait épousé l'héritière ; mais le mariage fut déclaré nul, et elle se remaria au maréchal de Schomberg.

41. La maison de Bonne était originaire du Dauphiné, où elle possédait la seigneurie de Lesdiguières. Sa filiation, suivant Guy-Allard, remontait à Bosonnet de Bonne, qui vivait vers 1250. François de Bonne, dernier rejeton de la branche de Lesdiguières, maréchal et connétable de France, obtint l'érection de la terre de Lesdiguières en duché-pairie, pour lui et son gendre, Charles de Blanchefort, sire de Créquy, dont le petit-fils mourut sans postérité en 1712. Cette maison de Blanchefort avait été substituée aux nom et armes d'une branche de Créquy.

42. La maison d'Hautemer, de Normandie, eut pour dernier rejeton Guillaume d'Hautemer, maréchal de France, lieutenant-général au gouvernement de Normandie, qui jeta de l'éclat sur son nom. Il fut créé duc de Grancey et pair de France en 1611, et mourut deux ans après sans avoir fait enregistrer ses lettres patentes.

43. Claude de Lorraine, fils puîné d'Henri de Lorraine, duc de Guise, fut créé duc de Chevreuse et pair de France en 1611. Il mourut sans laisser d'enfants mâles en 1657.

44. (voyez n° 7.)

45. La maison de Saint-Lary était originaire du comté de Comminges. Elle devait toute son illustration à ses deux derniers rejetons, Roger de Saint-Lary et César-Auguste, son frère, l'un et l'autre grands-écuyers de France. Roger fut créé duc de Bellegarde et pair de France en 1619. Il mourut en 1646.

46. Léon d'Albert, frère du connétable de Luynes, ayant épousé l'héritière des ducs de Piney-Luxembourg, obtint une nouvelle érection de ce duché-pairie en sa faveur (voyez l'ANNUAIRE 1843, page 121).

47. Gaspard Schomberg, colonel des reîtres, vint en France sous Charles IX et s'y établit. Son petit-fils, Charles de Schomberg, maréchal de France, épousa l'héritière du duché-pairie d'Halwin (voyez n° 40 et 34). Il mourut sans enfants en 1656.

48. Le duché-pairie de Chaulnes fut érigé en faveur d'Honoré d'Albert, frère du connétable de Luynes ; sa postérité s'éteignit à la troisième génération, en 1699 (voyez l'ANNUAIRE de 1843, page 121).

49. La maison de Silly, connue au bailliage d'Alençon, dès l'an 1400, donna un grand-maître de l'artillerie de France sous Charles VIII. François de Silly, son dernier rejeton, grand-louvetier de la couronne, fut créé duc de La Roche-Guyon et pair de France en 1621, et mourut en 1628, sans avoir fait enregistrer ses lettres patentes.

50. Bernard de Nogaret, marquis de La Valette, second fils de Jean-Louis duc d'Épernon, obtint l'érection de son marquisat en duché-pairie. Sa maison s'éteignit en 1661.

51. Le duché-pairie de La Rochefoucauld, en Angoumois, érigé en faveur de François de La Rochefoucauld, chevalier des ordres du roi, fut, à l'extinction de cette première branche ducale, en 1762, dévolu à celle des comtes de La Rochefoucauld-Roye, encore existante.

52. La maison de Gorrevod a pris son nom d'un château de la Bresse ; l'historien Guichenon donne sa filiation depuis Guy de Gorrevod, vivant en 1180. Charles-Emmanuel de Gorrevod, de la branche des vi-

comtes de Salins, fut créé duc de Pont-de-Vaux par Louis XIII, et prince du Saint-Empire par Ferdinand II. Sa maison s'éteignit par la mort de son fils en 1681.

53. Frontenay, en Saintonge, fut érigé, au mois de juillet 1626, en duché-pairie pour Benjamin de Rohan, seigneur de Soubise, mort vers 1640, sans avoir fait enregistrer ses lettres patentes.

54. Le duché-pairie d'Aumale, de la maison de Lorraine, passa à Henri de Savoie, duc de Nemours, par son mariage avec Anne de Lorraine ; mais il ne fit pas enregistrer les lettres patentes confirmatives qui lui furent données ; son fils Charles-Amédée en obtint le renouvellement en 1643 et mourut en 1652 (voyez n° 9).

55. Henri de Gondi, second duc de Retz et pair de France (voyez n° 32), étant mort sans enfants mâles en 1659, sa fille Catherine épousa son cousin issu de germain Pierre de Gondi, frère du cardinal de Retz. Pierre obtint de nouvelles lettres d'érection du duché-pairie de Retz en 1634, et mourut en 1676 sans postérité masculine. La maison de Gondi s'éteignit trois ans après la mort du cardinal.

56. Le duché-pairie de Fronsac fut érigé aux mêmes clauses que celui de Richelieu pour le cardinal-ministre. Il le donna à son neveu Armand de Maillé, marquis de Brézé, amiral de France, dont la soeur le rendit à la maison du Plessis-Vignerot. Il a été affecté depuis aux fils aînés des ducs de Richelieu.

57. La maison de L'Age, originaire du Berry, dut sa première élévation à Honoré de L'Age, seigneur de Puylaurens, qui, ayant épousé Anne d'Aubusson de la Feuillade, devint chambellan du duc d'Anjou. Son petit-fils, Antoine de L'Age, s'attacha à Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, et obtint en 1633 l'érection de la seigneurie d'Aiguillon en duché-pairie, sous le nom de Puylaurens. L'ascendance authentiquement établie d'Honoré de L'Age remontait à Guillaume, seigneur de L'Age, vivant en 1370.

58. Saint-Simon, bourg du Vermandois, fut érigé en duché-pairie pour Claude de Saint-Simon, grand louverier de France, chevalier des ordres du roi, en faveur à la cour de Louis XIII. Le P. Anselme le fait descendre de la maison de Rouvroy de Picardie. Son fils Louis, duc

de Saint-Simon, auteur des Mémoires publiés sous ce nom, fut le père de Jacques de Saint-Simon, mort sans postérité en 1755. La branche des marquis de Saint-Simon est issue d'un fils puîné du premier duc.

59. La maison de Caumont s'était divisée en deux lignes dès le milieu du XIII^e siècle. La branche cadette eut pour dernier rejeton Antoine Nompar de Caumont, créé duc de Lauzun en 1692 (*voyez* n° 95). La branche aînée était représentée, en 1637, par Jacques Nompar de Caumont, créé duc de La Force et pair de France. Sa postérité s'éteignit en 1755 par la mort de Jacques Nompar, duc de La Force, qui, se voyant seul rejeton de sa branche, reconnut comme parent le chevalier de Caumont, issu, dit-on, de la même souche et qu'il voulait substituer à ses titres. Ce chevalier de Caumont, créé duc par Louis XVI, en 1787, fut le père du duc actuel.

60. Madeleine de Vignerot, dame de Combalet, nièce du cardinal de Richelieu, obtint en 1638 l'érection en duché-pairie de la terre d'Aiguillon, qu'elle légua à sa nièce Marie-Thérèse, morte sans alliance en 1704.

61. La maison Grimaldi, souveraine de la principauté de Monaco, ayant été dépouillée en 1641 par l'Espagne de ses propriétés dans le Milanais et le royaume de Naples, Louis XIV lui donna, comme indemnité, le duché de Valentinois, qu'elle conserva jusqu'à l'extinction de sa branche ducale, en 1731, et qui passa, avec la principauté de Monaco, à une branche de la maison de Goyon-Matignon.

62. La maison de La Motte-Houdancourt avait pour premier auteur connu Jean de La Motte, écuyer, vivant en 1512. Philippe de La Motte, cinquième descendant de Jean, devint maréchal de France, et Louis XIV érigea en sa faveur le duché-pairie de Cardonne, en Catalogne. Le maréchal mourut en 1657 ne laissant que des filles et sans avoir fait enregistrer ses lettres patentes.

63. Le duché de La Roche-Guyon ayant passé, par mariage, de la maison de Silly dans celle du Plessis (*voyez* n° 49), fut érigé de nouveau en duché-pairie pour Roger du Plessis, marquis de Liancourt, qui mourut en 1674. Sa petite-fille, dernier rejeton de sa branche, épousa le duc de La Rochefoucauld et lui apporta en dot les terres de Liancourt et de La Roche-Guyon. La g-

néalogie de la famille du Plessis, originaire du Vendomois, est donnée par le P. Anselme depuis Jean du Plessis, vivant en 1300. Il ne faut pas confondre cette maison avec celle du Plessis-Richelieu.

64. Il a existé plusieurs maisons d'Estrées. La filiation de celle dont était issue Gabrielle d'Estrées ne remontait qu'à Pierre d'Estrées, vivant en 1437. François-Annibal, frère de Gabrielle, obtint l'érection du marquisat de Cœuvres en duché-pairie, sous le nom d'Estrées, en 1648 ; sa postérité s'éteignit en 1737.

65. François-Christophe de Lévis, fils puîné d'Anne, duc de Ventadour, et neveu de Henri de Montmorency, duc de Montmorency et de Damville, obtint, en 1648, de nouvelles lettres d'érection de la terre de Damville ; mais, comme il n'avait pas de postérité, il ne les fit pas enregistrer, et mourut en 1661.

66. La maison de Coligny était originaire de la Bresse et issue, selon quelques écrivains, des anciens comtes de Bourgogne. Dès le XI^e siècle, elle était une des plus puissantes du pays. Jean III, seigneur de Coligny et d'Andelot, dont les ancêtres avaient toujours servi les ducs de Bourgogne et de Savoie, s'attacha à Louis XI et s'établit en France. Gaspard de Coligny, son fils, maréchal de France sous François I^{er}, fut père de l'amiral de Coligny. La terre de Châtillon-sur-Loing fut érigée en duché-pairie, sous le nom de Coligny, pour Gaspard III, petit-fils de l'amiral et père de Gaspard IV, mort sans postérité en 1649, des blessures qu'il avait reçues au combat de Charenton. La branche ducale de Coligny se trouva alors éteinte.

67. La baronnie de Villemor fut érigée en duché pour le chancelier Séguier, dont l'ascendance n'était filiativement établie que depuis quatre générations ; comme il n'avait point d'enfants mâles, il négligea de faire enregistrer ses lettres patentes et mourut en 1672. La branche cadette de la maison Séguier, seule aujourd'hui existante, est représentée par le premier président de la cour royale de Paris.

68. Le marquisat de Noirmoutier fut érigé en duché pour Louis de La Trémoille, d'une branche cadette de la maison ducale de ce nom. Louis ne fit pas enregistrer

ses lettres patentes. Son fils, dernier rejeton de sa branche, fut créé duc de Royan en 1707 et mourut en 1733.

69. La filiation de la maison de L'Hôpital, qui a donné un maréchal de France, et qu'il ne faut pas confondre avec celle du chancelier de L'Hospital, était connue depuis Jean de L'Hôpital, qui servit sous Charles V. Nicolas de L'Hôpital, marquis de Vitry, issu de Jean à la septième génération, ayant acquis le comté de Châteauvillain, obtint son érection en duché-pairie, sous le nom de Vitry, pour son fils François, qui mourut en 1679 et ne laissa pas d'enfants mâles.

70. Sébastien de La Vieuville, d'origine bretonne, mais dont on ignore l'ascendance, vint se fixer en France avec Anne de Bretagne. Son arrière-petit-fils, Charles de La Vieuville, grand-fauconnier de France, fut créé duc de La Vieuville et pair de France. Charles, son fils, obtint des lettres confirmatives de l'érection du duché-pairie de La Vieuville, mais elles ne furent pas enregistrées, et il mourut en 1689.

71. Philippe de Montault, marquis de Bénac, sénéchal de Bigorre, obtint l'érection de la terre de Lavedan en duché-pairie, en 1650. Son fils Philippe de Montault, maréchal de France, fut confirmé dans la possession de ce duché-pairie, mais ni l'un ni l'autre ne firent enregistrer leurs lettres patentes. La maison de Montault-Bénac, originaire de Guyenne, était filiativement connue depuis Jean de Montault, servant en 1360 ; la postérité du maréchal s'est éteinte au siècle dernier.

72. La maison d'Arpajon, originaire de Rouergue, était fort ancienne ; mais elle dut sa principale illustration à Louis d'Arpajon, marquis de Séverac, lieutenant-général de la province de Languedoc, que Louis XIV créa duc et pair. Il mourut en 1679, sans avoir fait enregistrer ses lettres patentes. Son petit-fils fut lieutenant-général de la province du Berry.

73. François de L'Hôpital, fils du duc de Vitry, obtint l'érection en duché-pairie de la terre de Rosnay (voyez n° 69).

74. La maison de Roquelaure, originaire du comté d'Armagnac, y était connue filiativement depuis le XIIe siècle. Antoine de Roquelaure, maréchal de France en 1615, commença la grandeur de sa maison. Son fils

Gaston et son petit-fils Antoine, maréchal de France, furent créés ducs de Roquelaure, l'un en 1652, l'autre en 1683, mais ils ne firent ni l'un ni l'autre enregistrer leurs lettres patentes, et le duché s'éteignit pour la seconde fois en 1738.

75. François de Béthune, comte d'Orval, fils puîné de Sully, ministre de Henri IV. Il obtint l'érection de plusieurs terres en duché-pairie, sous le nom de Béthune-Orval ; mais il ne fit pas enregistrer ses lettres patentes. Son arrière-petit-fils devint duc de Sully, par l'extinction de la descendance de son frère aîné, en 1733.

76. Le cardinal Mazarin, ayant acquis le duché de Nevers de Charles de Gonzague, le fit ériger de nouveau pour lui-même et pour ses hoirs en duché-pairie ; Philippe-Julien Mazarini-Mancini, son neveu, obtint une nouvelle confirmation de ce duché en 1676, mais ils ne firent pas enregistrer ni l'un ni l'autre les lettres patentes d'érection. Philippe-Jules-François, fils du précédent, fut créé de nouveau duc de Nivernais et pair de France en 1720 ; il n'eut qu'un fils unique, mort en 1797.

77. La terre de Randan, en Auvergne, fut érigée en duché-pairie pour Marie-Catherine de La Rochefoucauld et pour son petit-fils Jean-Baptiste de Foix, dont la postérité s'éteignit en 1714 (*voyez n° 5*).

78. Louis XIV, après avoir donné la ville d'Yvoy, dans le Luxembourg, à Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, d'une branche cadette de la maison souveraine de Savoie, érigea cette ville en duché, sous le nom de Carignan, qu'elle a conservé depuis. A la mort d'Eugène-Maurice en 1673, ce duché passa à son neveu, quoiqu'il eût laissé lui-même des enfants.

79. La maison de La Porte, originaire de la ville de Parthenay, en Poitou, s'était anoblie par les charges municipales. François de La Porte, avocat au parlement, fut l'aïeul de Charles de La Porte, maréchal de France ; créé duc de La Meilleraye en 1663. Sa postérité et son duché-pairie s'éteignirent par la mort de son arrière-petit-fils en 1738.

80. Armand-Jules de La Porte, fils unique du maréchal de La Meilleraye (*voyez n° 79*), fut créé duc de Réthel-Mazarin, en faveur de son mariage avec Hor-

tense Mancini, nièce du cardinal; ce duché-pairie s'éteignit avec celui de La Meilleraye en 1738.

81. Le duché-pairie de Créquy-Poix fut érigé en faveur de la maison de Créquy-Blanchefort, déjà en possession du duché de Lesdiguières (*voyez n° 41*).

82. La maison du Cambout, d'ancienne chevalerie de Bretagne, s'est divisée en deux branches. L'aînée était représentée, en 1663, par César du Cambout, lieutenant-général, marquis de Coislin, qui obtint l'érection de son marquisat en duché-pairie ; sa postérité s'est éteinte par la mort de son fils puîné en 1732. La branche cadette était représentée, en 1814, par le marquis de Coislin, appelé à la pairie.

83. Le château et la terre de Sainte-Maure, après avoir été possédés par des seigneurs connus dès le XI^e siècle, passèrent par mariage, vers l'an 1200, à Guillaume de Précigny, dont on ignore l'ascendance. La postérité de Guillaume prit alors le nom de Sainte-Maure, et recueillit en 1325, par une autre alliance, la terre de Montausier, qui fut érigée en marquisat en 1644, puis en duché-pairie par lettres patentes de 1664, enregistrées l'année suivante. Le duc de Montausier, chevalier des ordres du roi, mourut en 1690 sans héritiers de son titre. Une autre branche, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours, a fait ses preuves de cour en 1769, et a été appelée à la pairie en 1815.

84. Le duché-pairie de Choiseul, en Champagne, fut érigé en 1665, pour César de Choiseul, comte du Plessis-Praslin, maréchal de France, dont les quatre fils moururent sans postérité mâle.

85. La maison de Saint-Nectaire, par corruption Senneterre, était originaire d'Auvergne, et connue depuis Louis, seigneur de Saint-Nectaire, connétable d'Auvergne en 1231. La baronnie de La Ferté fut érigée en duché-pairie pour Henri de Senneterre, maréchal de France en 1665. Sa branche s'éteignit par la mort de son fils en 1703.

86. La maison d'Aubusson, originaire de la Marche, est une de celles dont l'ascendance filiativement prouvée remonte le plus haut. Elle hérita par mariage du duché de Roannais qui lui fut confirmé (*voyez n° 7*).

87. Louis XIV érigea plusieurs seigneuries de Touraine et d'Anjou en duché-pairie, sous le nom de La Vallière, en faveur de Louise-Françoise de La Baume-Le Blanc et de Marie-Anne légitimée de France, sa fille, mariée au prince de Conti. Cette princesse donna ce duché à son cousin germain Charles de La Baume-Le Blanc, qui obtint de nouvelles lettres d'érection en 1723 ; le duché s'éteignit en 1782. Le P. Anselme donne la filiation de la maison Le Blanc depuis Perrin Le Blanc, seigneur de La Baume, vivant en 1480.

88. La maison de Daillon, originaire du Poitou, a été connue plus particulièrement sous le nom du Lude, terre d'Anjou qui fut érigée en duché-pairie pour Henri de Daillon, grand-maître de l'artillerie de France. Sa maison s'éteignit à sa mort, en 1685.

89. (*Voyez n° 76.*)

90. François, duc de La Rochefoucauld, ayant épousé l'héritière des ducs de La Roche-Guyon, de la maison du Plessis-Liancourt, obtint la confirmation de La Roche-Guyon en 1679, et la fit passer sur la tête de son fils puîné, Alexandre de La Rochefoucauld, comte de Duret, mort en 1731.

91. (*Voyez n° 74.*)

92. Après la mort de François de Vendôme, duc de Beaufort, pair de France, Charles de Montmorency, duc de Piney-Luxembourg, acquit la terre de Beaufort, dont il obtint une nouvelle érection en duché. Ce dernier titre est resté depuis réuni à la duché-pairie de Piney-Luxembourg.

93. La maison de Crévant, originaire de Touraine, a prouvé sa filiation depuis Archambault de Crévant, vivant en 1339. Les terres de Monchy, de Coudun, etc., furent érigées en duché, sous le nom d'Humières, en faveur de Louis de Crévant, marquis d'Humières, maréchal de France, avec reversion sur sa fille puînée et sur les enfants mâles qui naîtraient du mariage de celle-ci. Elle épousa un fils puîné du duc d'Aumont, dont elle ne laissa qu'une fille.

94- Louis XIV érigea le duché de Quintin-Lorges en faveur de Guy-Aldonce de Durfort, comte de Lorges, maréchal de France, cadet de la branche ducale de Du-

ras, de la maison de Durfort, dont la postérité s'éteignit en 1775, après avoir donné deux maréchaux de France.

95. Antoine Nompar de Caumont, dernier rejeton de la branche cadette de sa maison, fut créé duc de Lauzun, et mourut sans postérité en 1723. Il est célèbre par la passion violente qu'il inspira à mademoiselle de Montpensier.

96. La maison de Boufflers était originaire de Picardie, des environs d'Abbeville. Sa généalogie était connue depuis Enguerrand, seigneur de Morlay, vivant en 1150. Louis-François de Boufflers, maréchal de France, chevalier des Ordres du Roi, issu d'Enguerrand au dix-septième degré, obtint l'érection de la terre de Cagny en duché-pairie, sous le nom de Boufflers. Son titre ducal s'est éteint en 1751 par la mort de son fils, qui ne laissait que deux filles.

97. La terre de Châtillon-sur-Loing, érigée en duché-pairie pour Gaspard de Coligny en 1648, avait passé, par la mort de sa veuve, Élisabeth de Montmorency-Luxembourg, à leur neveu Paul-Sigismond de Montmorency, fils puîné du maréchal de Luxembourg. Le nouveau possesseur de cette terre obtint son érection en duché-pairie pour lui et ses hoirs mâles.

98. La maison de Villars s'éleva par les charges municipales de la ville de Lyon ; elle a pour premier auteur connu Pierre de Villars, vivant au commencement du XVI^e siècle. Le maréchal de Villars, issu de Pierre à la sixième génération, obtint l'érection de plusieurs terres en duché-pairie, sous le nom de Villars. Sa postérité s'est éteinte, en 1788, par la mort de son fils Honoré-Armand, duc de Villars.

99. (*Voyez* n° 68.)

100. Louis-Auguste d'Albert, fils puîné du duc de Chevreuse et de Luynes, ayant été substitué à la branche ducale de Chaulnes, qui s'était éteinte en 1698, obtint une nouvelle érection du duché-pairie de Chaulnes. Sa postérité s'est éteinte par la mort de son petit-fils à la fin du siècle dernier.

101. La maison de Pardaillan, originaire de Guyenne, était fort ancienne. Le P. Anselme donne sa généalogie depuis Bernard de Pardaillan, qui accompagna saint

Louis au siège de Tunis. Sa postérité forma deux branches, dont l'aînée était représentée, en 1711, par Louis-Antoine de Pardaillan, lieutenant-général, créé duc d'Antin. Son arrière-petit-fils est mort sans alliance en 1757.

102. La généalogie de la maison de Melun est donnée par le P. Anselme depuis Gosselin Ier, vicomte de Melun, qui vivait à la cour de Hugues-Capet. La branche aînée s'est éteinte par la mort de Guillaume, vicomte de Melun, comte de Tancarville, tué à la bataille d'Azincourt ; la seconde branche, celle des seigneurs d'Antoing, créés par l'empereur Charles-Quint, en 1545, princes d'Épinoy et connétables héréditaires de Flandres, s'éteignit, en 1724, par la mort de Louis de Melun, lieutenant-général, créé duc de Joyeuse et pair de France.

103. La maison d'Hostun, de la province du Dauphiné, avait pour premier auteur connu Guillaume d'Hostun, vivant en 1280. Camille d'Hostun, maréchal de Tallart, fut créé duc en 1712 ; son fils, qui obtint l'érection d'Hostun en pairie, mourut en 1755, le dernier de son nom.

104. La branche ducale de Ventadour, cadette de celle des marquis de Mirepoix, de la maison de Lévis, avait formé le rameau des comtes de Charlus, dont le dernier rejeton, créé duc de Lévis en 1725, mourut en 1734.

105. (*Voyez n° 87.*)

106. La généalogie de la maison de Châtillon-sur-Marne, l'une des plus anciennes et des plus grandes maisons du royaume, a été publiée par André Duchesne, qui donne leur filiation depuis Ursus, vivant en 880. Elle s'est éteinte, en 1762, par la mort de Louis-Gaucher, duc de Châtillon, qui ne laissa que deux filles. Son père avait obtenu l'érection de la terre et baronnie de Mauléon en duché-pairie de Châtillon par lettres patentes de 1736.

107. Nicolas Fouquet, surintendant des finances, était d'origine bretonne. Son petit-fils Louis Fouquet, marquis de Belle-Isle et maréchal de France, obtint l'érection de son marquisat en duché-pairie. Le maré-

chal mourut en 1731, sans laisser d'héritiers mâles de son titre.

108. Hortense de Mailly-Nesle, la plus jeune des filles du dernier rejeton de la branche des marquis de Nesle, de la maison de Mailly, étant devenue veuve du marquis de La Tournelle, fut créée, par Louis XV, duchesse de Châteauroux en 1742. Elle mourut deux ans après. (Pour la maison de Mailly, voyez l'ANNUAIRE de 1843, page 295.)

109. Étienne-François de Choiseul, maréchal-de-camp et ancien ambassadeur à Rome et à Vienne, fut créé duc de Choiseul-Stainville et pair de France en 1758. Le comte de Choiseul, son neveu, hérita de son titre, mais il ne prit rang, comme duc et pair, qu'en 1787.

§ V. Ducs à brevet, ducs héréditaires non pairs de la fin du siècle dernier.

A partir du règne de Louis XV, et surtout depuis 1760, le titre de duc, qui jusqu'alors n'avait été conféré qu'avec une érection réelle de duché, devint souvent une qualification honorifique que nos rois accordèrent à des grands d'Espagne, à des fils aînés de duc et pair, à des rejetons puînés de maisons ducales, ou à des gentilshommes qu'ils voulaient faire jouir des honneurs du Louvre. Enfin, lorsque plusieurs titres ducaux possédés par différentes branches d'une maison vinrent à se réunir, l'un de ces titres fut quelquefois cédé par le possesseur à son fils aîné, ou donné à une branche cadette. La confusion que ces divers cas introduisirent est telle qu'il est difficile à l'historien de ne pas s'y égarer. La maison de La Rochefoucauld, par exemple, nous offre la complication la plus variée et la plus complète possible de toutes ces espèces de titres de duc.

Alexandre, duc de La Rochefoucauld, dernier rejeton de la branche aînée de cette maison, mort en 1762, avait marié ses deux filles à deux cousins issus de la seconde branche, celle de La Rochefoucauld-Roucy. Le mari de l'aînée fut créé duc d'*Anville* par brevet de 1732, et mourut en 1746 ; l'autre reçut, par brevet de 1737, le titre de duc d'*Estissac*, rendu héréditaire par lettres patentes de 1758. Le premier eut un fils, qui, substitué à

son aïeul maternel, hérita du titre de duc de *La Rochefoucauld* et de *La Roche-Guyon*, et périt massacré à Gisors en 1792, sans laisser de postérité.

Le fils aîné du duc d'Estissac, admis aux honneurs du Louvre en 1765, prit le nom de duc de *Liancourt* et le conserva même après la mort de son père, en 1783, au lieu de lui succéder dans son titre héréditaire d'Estissac. Le duc de Liancourt, devenu l'aîné de toute la maison par la mort du dernier duc et pair, massacré en 1792, fut appelé à la pairie en 1814, sous le titre de duc de La Rochefoucauld. Il fut père de François, comte de La Rochefoucauld, qui, duc d'Estissac en 1814, hérita en 1827 du titre de duc de La Rochefoucauld, donna celui de Liancourt à son fils aîné, et céda plus tard à son neveu, chef de la seconde branche actuelle et pair de France, le titre de duc d'Estissac.

Une troisième branche, celle des marquis de Surgères, détachée de la souche vers l'an 1500, était représentée, à la fin du siècle dernier, par Ambroise-Polycarpe de La Rochefoucauld, qui, créé grand d'Espagne en 1780, prit le nom de duc de *Doudeauville*. Il fut élevé à la pairie en 1814, et est mort en 1841, laissant son titre ducal à son fils.

Ainsi, dans les limites de trois générations seulement, nous voyons s'accumuler, se croiser, passer d'une branche dans une autre les duchés-pairies de La Rochefoucauld et de La Roche-Guyon, le duché héréditaire d'Estissac, les brevets de duc d'Anville, d'Estissac, de Liancourt, et celui de duc de Doudeauville attaché à la grandesse d'Espagne.

Pour compléter autant que possible cette notice, nous allons donner, par ordre alphabétique, la liste des ducs à brevet du siècle dernier, en omettant ceux qui ont été appelés à la pairie depuis 1814 avec le titre héréditaire de duc, parce que nous les rapporterons plus loin.

1. ANCENIS (Béthune-Charost), fils aîné du duc-pair de Charost.
2. ANVILLE (La Rochefoucauld), gendre et héritier du duc-pair de La Rochefoucauld.
3. AYEN (Noailles), fils aîné du duc-pair de Noailles.

- DUCHÉS FRANÇAIS -

4. BEUVRON (Harcourt), fils aîné du duc-pair d'Harcourt.
5. CERESTE (Branças), grand d'Espagne.
6. CIVRAC (Durfort), branche cadette des ducs de Duras, ducale de Lorges en 1773.
7. CRILLON-MAHON (Crillon), grand d'Espagne, de maison jusqu'alors non ducale.
8. CRUSSOL, fils aîné du duc-pair d'Uzès.
9. DURFORT (Durfort), fils aîné du duc-pair de Duras.
10. GONTAUT (Biron), fils aîné du duc-pair de Biron.
11. GUICHE (Gramont), fils aîné du duc-pair de Gramont.
12. GUINES (Bonnières-Souastres), maison jusqu'alors non ducale.
13. LAURAGUAIS (Branças), fils aîné du duc-pair de Branças.
14. LESPARRE (Gramont), fils aîné du duc-pair de Gramont.
15. LIANCOURT (La Rochefoucauld), fils aîné du duc héréditaire d'Estissac.
16. MAILLY, maison jusqu'alors non-ducale, 1777-1793.
17. MOUCHY (Noailles), grand d'Espagne en 1746.
18. MIREPOIX (Lévis), de la branche des marquis de Mirepoix, l'aînée de la maison.
19. NARBONNE-LARA (Narbonne), grand d'Espagne.
20. PECQUIGNY (Albert), fils aîné du duc-pair de Chaulnes.
21. PIENNES (Aumont), fils aîné du duc-pair d'Aumont.
22. VILLEQUIER (Aumont), fils aîné du duc-pair d'Aumont.
23. LA VRILLIERE (Phélippeaux), maison jusqu'alors non ducale.

**MAISONS DUCALES ENCORE EXISTANTES,
OU ÉTEINTES DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE⁴.**

I. Ducs-pairs laïques en 1789.

1. Duc d'Uzès 5 (de la maison de Crussol), créé en 1572.
- 2.* Duc d'Elbeuf⁶ (Lorraine), 1581.
3. Duc de Montbazou (Rohan-Guéméné), 1594.
4. Duc de Thouars (La Trémoille), duc en 1563, pair en 1595.
- 5.* Duc de Sully⁷ (Béthune), 1606.
6. Duc de Luynes (d'Albert), 1619.
- 7.* Duc de Brissac⁸ (Cossé), 4620.
8. Duc de Richelieu⁹ (du Plessis-Vignerot), 1631.
- 9.* Duc d'Albret et de Château-Thierry¹⁰ (de La Tour-d'Auvergne de Bouillon-Turenne), 1651.
10. Duc de Rohan (Chabot), 1652.
11. Duc de Luxembourg (Montmorency), 1662.
12. Duc de Gramont, 1663.
- 13.* Duc de Villeroy¹¹ (Neuville), 1663.
14. Duc de Mortemart (Rochechouart), 1663.
- 15.* Duc de Saint-Aignan¹² (Beauvilliers), 1663.
- 16.* Duc de Gèvres¹³ (Potier de Tresme), 1663.
17. Duc de Noailles, 1663.
18. Duc d'Aumont, 1665.

⁴ Nous avons indiqué par un astérisque les maisons dont le titre ducal s'est éteint depuis un demi-siècle.

⁵ Par l'extinction de toutes les pairies créées antérieurement à 1552, le duc d'Uzès était devenu le doyen des pairs laïques et non princes ; mais le plus ancien duc était celui de La Trémoille, l'érection de Thouars en duché remontant à l'an 1563.

⁶ Le dernier duc, rappelé à la pairie en 1814, est mort en 1820.

⁷ Pairie éteinte en 1802.

⁸ Pairie éteinte en 1792 avec le duc de Brissac, massacré au château de Versailles ; le duc de Cossé, issu d'une branche collatérale, a été appelé à la pairie en 1814 sous le titre de Brissac.

⁹ Ce duché a passé par substitution, en 1822, à une branche de la maison de Jumilhac.

¹⁰ Pairie éteinte en 1806.

¹¹ Pairie éteinte en 1794.

¹² Pairie éteinte en 1829.

¹³ Pairie éteinte en 1794.

- 19.* Duc de Charost¹⁴ (Béthune) 1672.
20. Duc d'Harcourt, 1709.
21. Duc de Fitz-James, 1710.
22. Duc de Brancas, 1716.
23. Duc de Valentinois (Grimaldi-Monaco), 1716.
- 24.* Duc de Nivernais 15 (Mazarin), 1720.
- 25.* Duc de Biron¹⁶ (Gontaut), 1723.
- 26.* Duc d'Aiguillon¹⁷ (Plessis-Vignerot), 1724.
- 27.* Duc de Fleury¹⁸ (Rosset), 1736.
- 28.* Duc de Duras¹⁹ (Durfort), 1754.
- 29.* Duc de La Vauguyon²⁰ (Quélen-de-Stuert-de-Caussade), 1758.
30. Duc de Praslin (Choiseul), 1762.
31. Duc de La Rochefoucauld²¹, 1769.
32. Duc de Clermont-Tonnerre, 1775.
- 33.* Duc de Choiseul²², 1787.
34. Duc de Coigny (Francquetot), duc en 1747, pair en 1787.

II. Ducs-pairs héréditaires en 1789.

1. Duc de Croy, créé en 1598.
2. Duc de Broglie²³, 1742.

¹⁴ Pairie éteinte en 1807.

¹⁵ Pairie éteinte en 1793.

¹⁶ La branche ducale éteinte en 1793.

¹⁷ Pairie éteinte en 1800.

¹⁸ Le dernier duc, rappelé à la pairie en 1814, est mort en 1815.

¹⁹ Le dernier duc est mort en 1838, ne laissant qu'une fille, mariée au comte de Chastellux, créé duc de Rauzan.

²⁰ Cette branche de la maison de Quélen de Bretagne s'est éteinte en 1837.

²¹ Plusieurs généalogistes reportent la date de ce duché-pairie à sa première érection en 1637 ; mais il s'éteignit dans la descendance directe en 1762. Il fut rétabli en faveur d'un rejeton de la branche de La Rochefoucauld-Roye, au mois d'avril 1769. Cette nouvelle ligne ducale s'est éteinte avec le duc de La Rochefoucauld, massacré à Gisors en 1792. Le duc de Liancourt, appartenant à une autre branche, a été appelé à la pairie en 1814, sous le nom de duc de La Rochefoucauld.

²² Ce duc, issu de la branche de Choiseul-Beaupré, avait épousé en 1778 la fille aînée du duc de Choiseul-Stainville, décédé sans postérité en 1789. Il prit alors le surnom de Stainville ; qu'avait porté son beau-père. Appelé à siéger à la chambre des pairs en 1814, il est mort laissant pour héritier de son rang et de son titre son gendre, le marquis de Marmier, qui lui avait été substitué par ordonnance royale du 15 mai 1818.

²³ Voyez la Note 3.

3. Duc d'Estissac (La Rochefoucauld), 1758.
4. Duc de Montmorency, 1758.
5. Duc de Beaumont (Montmorency-Luxembourg), 1768.
6. Duc de Lorges (Durfort), 1773.
7. Duc de Croy-d'Havré, 1777.
- 8.* Duc de Chastellet²⁴, 1777.
9. Duc de Polignac (Chalençon), 1780.
10. Duc de Laval (Montmorency), 1783.
11. Duc de Lévis, 1784.
12. Duc de Maillé, 1784.
13. Duc de Saulx-Tavannes, 1786.
14. Duc de La Force (Caumont), 1787.

III. Ducs à brevet et Grands d'Espagne français du siècle dernier appelés à la pairie depuis 1814 avec le titre héréditaire de duc.

1. Prince-duc de Poix (Noailles) grand d'Espagne, 1711.
2. Prince-duc de Chalais (Talleyrand), 1713.
3. Duc de Doudeauville (La Rochefoucauld), 1782.
4. Duc de Caylus (Robert de Lignerac), 1783.
5. Duc d'Esclignac (Preyssac-Fimarcon), 1788.
- 6.* Duc de Sérent²⁵ (Kerfily), 1799.
7. Duc de Castries (de La Croix), duc à brevet, 1784.
8. Duc de Cossé, duc à brevet, 1784.

IV. Ducs de l'Empire²⁶.

1. Prince-duc de Neufchatel (Berthier), 30 mars 1806, prince de Wagram en 1809.
- 2.* Prince-duc de Bénévent (Talleyrand), 5 juin 1806.

²⁴ Duché éteint en 1793.

²⁵ Il est mort en 1822 sans héritier de sa pairie et de son titre de duc. C'était le dernier rejeton de la maison de Sérent-Kerfily.

²⁶ Les quatre premières investitures de duchés qui suivent ont seules été faites régulièrement par des décrets impériaux promulgués dans le *Moniteur*. Les autres collations pourraient donc être assimilées aux anciens brevets de ducs non héréditaires, si pour la plupart elles n'avaient pas été régularisées et nominativement confirmées par l'appel des titulaires à la pairie en 1814 et dans les années suivantes.

- DUCHÉS FRANÇAIS -

3. Prince-duc de Ponte-Corvo (Bernadotte), 5 juin 1806.
- 4.* Duc de Dantzick²⁷ (Lefebvre), 28 mai 1807.
- 5.* Duc de Parme²⁸ (Jean-Jacques-Régis de Cambacérès), archi-chancelier de l'empire.
6. Duc de Plaisance (Lebrun), archi-trésorier.
- 7.* Duc de Frioul (Duroc), grand-maréchal du palais, tué à Bautzen en 1813.
8. Duc d'Istrie (Bessières), maréchal de l'empire.
9. Duc d'Abrantès (Junot), mort en 1843.
10. Duc de Vicence (de Caulaincourt).
- 11.* Duc de Castiglione (Augereau), maréchal de France²⁹.
12. Duc de Padoue (Arrighi).
13. Duc de Feltre (Clarke).
14. Duc de Dalberg³⁰.
15. Duc d'Auerstaedt (Davoust), prince d'Eckmühl, maréchal de France.
16. Duc d'Otrante (Fouché).
- 17.* Duc de Gaete³¹ (Gaudin).
18. Duc de Valmy (Kellermann), maréchal de France.
19. Duc de Montebello (Lannes), maréchal de l'empire, blessé mortellement à Essling 22 mai 1809.
20. Duc de Raguse (Viesse de Marmont), maréchal de France.
21. Duc de Bassano (Maret).
22. Duc de Conégliano (Moncey), maréchal de France.
23. Duc de Tarente (Macdonald), maréchal de France.
24. Duc de Rivoli (Masséna), prince d'Essling, maré-

²⁷ Il est mort en 1820, sans héritier de sa pairie et de son titre ducal.

²⁸ Cambacérès, né à Montpellier, était issu d'une famille anoblie par les fonctions judiciaires. Il envoya au congrès de Vienne sa renonciation au duché de Parme. Exilé après les Cent-Jours, il obtint son rappel et fut rétabli dans ses droits civils et politiques avec le titre de duc de Cambacérès par décision du 23 mai 1818. Il est mort en 1824 sans héritiers directs. Ses neveux, fils du baron de Cambacérès, maréchal-de-camp, ont recueilli sa succession, mais non son titre ducal.

²⁹ Il est mort en 1816, sans postérité. Son frère, le baron Augereau, n'a pas hérité de sa dignité de duc et pair.

³⁰ Il est mort sans postérité en 1833.

³¹ Il est mort sans héritier de son titre, le 2 novembre 1841.

chal de l'empire.

25. Duc de Trévise (Mortier), maréchal de France.
26. Duc de Cadore (Nompère de Champagny).
27. Duc d'Elchingen (Ney), prince de la Moskowa, maréchal de France.
28. Duc de Reggio (Oudinot), maréchal de France.
29. Duc de Massa (Régnier).
30. Duc de Dalmatie (Soulé), maréchal de France.
31. Duc de Rovigo (Savary).
32. Duc de Bellune (Perrin-Victor).
33. Duc d'Albuféra (Suchet).
- 34.* Duc Decrès.

V. Ducs de la Restauration.

- 1.* Duc de La Chastre³², 29 novembre 1815.
2. Duc de Damas-Cruz, 26 décembre 1815.
3. Duc de Tourzel (du Bouchet de Sourches), 17 janvier 1816.
4. Duc de Crillon, 11 juin 1817.
5. Duc d'Avaray (Claude-Antoine de Bésiade), 16 août 1817.
6. Duc de Narbonne-Pelet, 31 août 1817.
7. Duc de Bauffremont, 31 août 1817.
8. Duc de Rauzan (Chastellux), 1er septembre 1819.
9. Duc Decazes, 20 février 1820.
10. Duc de Montesquiou-Fézensac, 30 avril 1821.
11. Duc de Blacas, 30 avril 1831.
- 12.* Duc de Montmorency³³ (Mathieu de Montmorency), 1er décembre 1822.
- 13.* Duc de Damas³⁴, 30 mai 1825.
14. Duc de Sabran, 30 mai 1825.
15. Duc Des Cars (Pérusse), 30 mai 1825.
16. Duc de Rivière, 30 mai 1825.
17. Duc de Caderousse (Gramont), 20 décembre 1825.
18. Duc de Caraman (Riquet), brevet 1827.

³² Mort en 1824 sans postérité.

³³ Il y avait déjà quatre branches ducales dans la famille ; celle-ci s'est éteinte en 1826.

³⁴ Décédé sans enfants mâles en 1829.

VI. Grands d'Espagne français de première classe.

1. Croy ; le duc de Croy-Dulmen, dont la grandesse remonte à la création de cette dignité par Charles-Quint en 1528.
2. Noailles ; le prince-duc de Poix, de la branche cadette de la maison de Noailles, grand d'Espagne par cession de la branche aînée, qui possédait déjà le titre *et* le rang de duc, 1712.
3. Talleyrand ; le prince de Chalais, 1714.
4. Beauveau (le prince de), 1727.
5. Brancas-Céreste (le duc de), 1730.
6. Valentinois (le duc de), prince de Monaco, 1747.
7. Croy (le prince de), cardinal et archevêque de Rouen.
8. La Rochefoucauld, le duc de Doudeauville, 1782.
9. Crillon (le duc de), 1782.
10. Caylus (le duc de), 1786.
11. Esclignac (le duc d').
12. Montmorency, le prince de Montmorency-Tancarville.
13. Lévis ; le marquis de Lévis-Mirepoix, duc de Fernando-Luis en Espagne, par succession de son beau-père, le prince-duc de Montmorency-Laval, qui n'a pas laissé de postérité masculine.
14. Narbonne (le duc de).
15. Narbonne-Lara (le duc de).
16. Saint-Simon-Vermandois (le marquis de).
17. Vogué (le marquis de).
18. Saint-Simon-Rouvroy (mademoiselle de), comtesse de Rasse, par succession du marquis de Rouvroy-Saint-Simon, dont elle était fille unique.
19. Walsh (Louise), fille du feu marquis de Walsh-Serrant, grand d'Espagne par son mariage avec Élise d'Héricy, dont l'aïeul maternel, le marquis de Rouault-Gamaches, était héritier par sa mère de la grandesse de la maison de La Motte-Houdancourt.
20. Saint-Priest (Emmanuel-Louis-Marie de Guignard, vicomte de), créé grand d'Espagne et duc d'Almazan par diplôme du mois de septembre 1830.

VII. Pairs de la Grande-Bretagne ayant le titre et le rang de ducs français.

§ Ier. Ducs créés par les rois de France.

1. Duc de Châtellerauld (Hamilton), 1548.
2. Duc d'Aubigny (Lennox), 1672, pair en 1787.

§ II. Ducs créés par Jacques II, roi d'Angleterre, après sa retraite en France, admis aux honneurs du Louvre par Louis XIV.

1. Duc de Berwick ³⁵ (Fitz-James), 1687.
- 2.* Duc d'Albemarle ³⁶ (Fitz-James), 1692.
3. Duc de Melfort (Drummond), 1692.
- 4.* Duc de Perth ³⁷ (Drummond), 1695.



³⁵ Titre créé pour le maréchal de Berwick ; son fils aîné en hérita et s'établit en Espagne, tandis que le cadet, créé duc et pair de Fitz-James, se fixa en France.

³⁶ Création en faveur de Henri Fitz-James, frère puîné du duc de Berwick et fils naturel de Jacques II et d'Arabella Churchill, sœur de Marlborough. Il était lieutenant-général des galères de France quand il mourut sans postérité en 1701.

³⁷ Création en faveur de Jacques Drummond, frère aîné de Jean Drummond, duc de Melfort. La postérité masculine de Jacques s'est éteinte en 1760, et le titre de duc de Perth a passé dans la branche cadette, déjà titrée duc de Melfort.